



Calendrier pour les maturités spécialisées orientation Santé et Travail social (valable dès 2026)

Il y a 36 semaines entre le début de la formation en filière de maturité spécialisée (semaine 32) et la remise du travail de maturité spécialisée (semaine 15). Elles comprennent : 3 semaines de cours d'introduction, 24 semaines de stage (pour un taux d'occupation de 100 %), 1 semaine de journées d'encadrement, 4 semaines pour la rédaction du travail de maturité spécialisée, 4 semaines « tampon » pour les congés ou pour les stages qui n'ont pas pu être commencés directement après le cours d'introduction ou les stages qui comprennent des vacances scolaires. Afin que les élèves puissent également choisir des stages qui suivent le calendrier scolaire (vacances scolaires incluses), les semaines destinées à la rédaction du travail de maturité spécialisée ne sont pas prédéfinies dans le calendrier. Elles sont fixées de manière individuelle pour chaque élève avec l'accord de l'enseignante ou de l'enseignant de l'ECG qui accompagne le travail (dans les limites prescrites).

	Étape	Délai
1	Inscription à la filière de maturité spécialisée	15 février
2	Remise du contrat de stage	25 mai
3	Cours d'introduction de trois semaines	Semaines 32 à 34
4	Début du stage (24 semaines)	Dès le lundi de la semaine 35, mais au plus tard le lundi de la semaine 37
5	Journée d'encadrement 1	Semaine 37, vendredi
6	Journée d'encadrement 2	Semaine 44, vendredi
7	L'entretien au sujet de la réalisation/question directrice a eu lieu avec l'enseignant·e de l'ECG et avec l'entreprise de stage, remise de la grille Plan de travail et de la question directrice à l'enseignant·e de l'ECG ; Enseignant·e de l'ECG : valide la question directrice, enregistre la question sur edubern	Semaine 46
8	Journée d'encadrement 3	Semaine 48, vendredi
9	Remise de l'évaluation formative du stage (qualification intermédiaire) / expert·e principal·e : répartition des expert·e·s et information sur la question directrice	Semaine 49, vendredi
10	Journée d'encadrement 4	Semaine 3, vendredi
11	Journée d'encadrement 5 / enseignant·e de l'ECG : prise de contact avec les expert·e·s pour fixer une date	Semaine 10, vendredi
12	Remise de l'évaluation sommative du stage (qualification finale)	Semaine 13, lundi
13	Fin du stage	Au plus tard le vendredi de la semaine 13
14	Envoi de la décision relative au stage	Semaine 14, jeudi (courrier A)
15	Modalités de remise du travail écrit de maturité spécialisée Remise du travail écrit de maturité spécialisée (y compris le scan de la déclaration sur l'honneur) Remise de la déclaration sur l'honneur	Semaine 15, dernier jour ouvrable Sous format numérique Sous format papier (par courrier A)
16	<i>Évaluation par l'expert·e et l'enseignant·e du travail écrit et de la présentation et soutenance</i> Présentations et soutenances	Semaines 18 à 20
17	Envoi des certificats	Semaine 21
18	<i>(Remise de la version retravaillée du TM écrit)</i>	<i>Semaine 24*</i>
19	<i>(Présentations orales et soutenances retravaillées)</i>	<i>Semaine 27*</i>
20	<i>(Envoi des certificats des TM retravaillée)</i>	<i>Semaine 28</i>

*Date limite, les dates sont fixées par l'école (délai de remédiation de 4 semaines)